



HAL
open science

Les emplois de SI dans l'ITINERARIVM EGERIAE: du reflet d'un niveau de langue au reflet d'un état de langue

Colette Bodelot

► To cite this version:

Colette Bodelot. Les emplois de SI dans l'ITINERARIVM EGERIAE: du reflet d'un niveau de langue au reflet d'un état de langue. Michèle BIRAUD. (Dis)continuité en linguistique latine et grecque, L'Harmattan, pp.221-234, 2012. hal-00713357

HAL Id: hal-00713357

<https://hal.science/hal-00713357>

Submitted on 30 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les emplois de *si* dans l'*Itinerarium Egeriae* : du reflet d'un niveau de langue au reflet d'un état de langue

Colette BODELOT

Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

1. Introduction

Dans des études antérieures sur *si*, nous avons pu distinguer, à la suite d'autres auteurs¹, plusieurs sous-classes de systèmes hypothétiques en fonction du rapport logico-sémantique et pragmatique qui associe la principale à la subordonnée.

Le premier type, standard, qui a trait à l'implication logique (*Si p, alors q*) et à la sémantique vériconditionnelle (V ou F)², consiste à instaurer un rapport de condition à conséquence entre deux contenus propositionnels, celui de la subordonnée et celui de la principale, *si* signifiant le rapport de condition suffisante³ à conséquence (Lavency 1985 : 222-224). Dans ce cas, les modes et les temps verbaux ne sont pas seulement employés avec une valeur logique, mais il existe encore un parallélisme relatif entre les formes verbales de la protase et celles de l'apodose, cette symétrie ou interdépendance prenant justement en charge l'expression de la solidarité logique qui existe entre *Si p* et *P*.

Un second emploi, appelé en pragmatique « *si* austlinien », instaure non pas un rapport vériconditionnel entre deux contenus propositionnels mais un rapport discursif entre deux actes de langage. Selon H. Vairel (1982 : 10)⁴, le rapport conditionnel « ne s'établit pas entre le contenu de A et celui de B (...). Il s'établit entre l'acte de supposer A (...) et celui d'énoncer B (...) ». L'exemple emblématique cité dans ce contexte est : « Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigidaire. »

À ces deux emplois nous avons cru pouvoir ajouter (Bodelot 1998a) un troisième, celui de *si* hypothétique à sens « final »⁵ : « pour le cas où, dans l'hypothèse, l'attente, l'espoir que... », intervenant après un verbe d'attente, d'effort, d'investigation, etc., exprimé ou sous-entendu. Ce type, déjà attesté chez les comiques et ensuite bien représenté dans la prose historique, est le support d'une relation « dissymétrique » entre un acte de supposition, dénoté par *si p*, et le contenu propositionnel de *P*. Dans ce cas, c'est l'acte de supposition exprimé dans la proposition en *si*, normalement postposée et syntaxiquement subordonnée à *P*, qui conditionne et motive le procès évoqué dans la principale⁶. Cet emploi de *si* est particulièrement intéressant dans une perspective évolutive de la langue, puisque c'est lui qui a pu médiatiser le passage de *si* suppositionnel (« pour le cas où ») à *si* interrogatif (« pour voir si »)⁷, suite à une présupposition disjonctive commune aux deux emplois (« si ou si ne pas »).

De ces cas de figure se distingue enfin ce que l'on appelle d'ordinaire l'emploi complétif de *si*, que l'on rencontre p. ex. après des verbes de sentiment, d'évaluation et de sanction, le cas le mieux connu étant peut-être celui où *si p* intervient dans le sillage de (*non*) *miror*, (*non*) *mirum (est)*⁸.

Dans ce qui suit, il s'agit de voir quels sont, parmi les emplois de *si*, ceux qui se rencontrent dans l'*Itinerarium Egeriae*, quelles variations ils présentent par rapport à l'usage classique et ce que ces écarts nous apprennent sur la différence ou les interférences entre niveau de langue, en l'occurrence oral et / ou familier, et état de langue, en l'occurrence tardif.

¹ Voir indications bibliographiques dans C. BODELOT (2000 : 174 n. 372).

² Voir à ce propos A. ROUSSEAU (1993 : 261).

³ Pour la différence qui existe entre l'implication « matérielle » (avec la possibilité que *p* faux implique *q* vrai) et l'implication « stricte » (introduisant l'opérateur de nécessité), voir A. ROUSSEAU (1993 : 230).

⁴ H. VAIREL renvoie à O. DUCROT (1972 : 167-190).

⁵ S. NUÑEZ (1998) parle d'*enunciados condicionales « pro-causales »*.

⁶ Sur le statut logico-pragmatique particulier et les indices de subordination de ces propositions en *si*, voir C. BODELOT (1998a : 92-95).

⁷ Pour plus de détails sur cette filiation, voir C. ARIAS ABELLÁN (1998) et C. BODELOT (1998a : 95-98 ; 2003 : 258-263).

⁸ Sur *si* « complétif », voir C. BODELOT (1998b).

2. Emploi des modes et des temps dans les périodes conditionnelles standard avec *si p* antéposée dans l'*Itinerarium*

2.1. Protase au futur antérieur vs. protase à l'indicatif présent + apodose normalement à l'indicatif présent

Le type de subordonnées en *si* de loin le mieux représenté chez Egérie est celui qui intervient comme protase dans la période conditionnelle standard du type de *Si p, alors P*. Mais alors que la vulgate grammaticale⁹ distingue des propositions conditionnelles figurant à tous les temps de l'indicatif ou bien au mode subjonctif pour exprimer le potentiel (surtout au subjonctif présent ou parfait) ou l'irréel du présent (surtout au subjonctif imparfait) ou du passé (surtout au subjonctif plus-que-parfait), l'*Itinerarium* ne semble présenter que des systèmes à l'indicatif.

Un trait frappant, par rapport au modèle classique, est le remplacement dans l'apodose du futur simple par un indicatif présent après une protase au futur antérieur¹⁰ :

(1) *Et si probauerit sine reprehensione esse de his omnibus, quibus requisiiit presentibus testibus, annotat ipse manu sua nomen illius.* (45,4)¹¹

« Si le candidat est reconnu irréprochable en tout ce qu'il a demandé aux témoins présents, l'évêque inscrit son nom de sa main. »¹²

vs. le modèle classique¹³ :

(2) *Si autem et post hoc in corpo fuero, si qua preterea loca cognoscere potuero, aut ipsa presens, si Deus fuerit prestare dignatus, uestrae affectioni referam aut certe, si aliud animo sederit, scriptis nuntiabo.* (23,10)

« Et si, après cela, je suis encore dans mon corps et que je puisse connaître d'autres lieux, je le raconterai de vive voix à votre Affection, si Dieu daigne me l'accorder ; du moins, si un autre projet me vient à l'esprit, je vous informerai par écrit. »

D'après Hofmann-Szantyr (1972² : 661), la constellation *si* + futur II – présent, déjà attestée chez Plaute ainsi que, p. ex., dans la correspondance de Cicéron¹⁴, devient plus fréquente chez Properce ; l'emportant déjà sur le modèle classique *si* + futur II – futur simple chez des auteurs techniques comme Vitruve et Scribonius Largus, son usage devient la règle en latin tardif à partir du 4^e s. chez toute une série d'auteurs.

⁹ Voir p. ex. KÜHNER-STEGMANN (1914² : II, 2, 391-410) ; ERNOUT-THOMAS (1953² : 375-377).

¹⁰ Si nous optons ici pour l'interprétation comme un futur II et non comme un subjonctif parfait, c'est en raison des formes en *-ero* qui sont employées en coordination avec des formes ambiguës en *-eri-*. Pour les controverses existant à ce sujet, voir p. ex. V. VÄÄNÄNEN (1987 : 82 et n. 183).

¹¹ Voir aussi 27,5 (*si ... euenerit, ... ieiunatur*). D'autres exemples, tels 19,19 et 27,5, sont moins clairs du fait que *legitis* et *proceditur* dans l'apodose peuvent, suite à la confusion phonétique de *i* et de *e*, représenter un présent ou un futur ; voir, à ce propos, p. ex. V. VÄÄNÄNEN (1987 : 58-60) ; dans 27,5 (*si... euenerit..., ... proceditur*), *proceditur* semble toutefois, à la suite de *si... euenerit, ... ieiunatur*, devoir s'interpréter plutôt comme un présent.

¹² Les textes sont cités et les traductions sont données d'après *Égérie. Journal de voyage (Itinéraire)*, par P. MARAVAL, « Sources chrétiennes N° 296 », Paris, 1982.

¹³ La différence entre (1) et (2) est que *annotat* dans (1) a un sens itératif, *nuntiabo* dans (2) un sens ponctuel se rapportant au futur.

¹⁴ Les exemples sûrs cités par HOFMANN-SZANTYR (1972² : 661) sont les suivants : Plaut. *Poen.* 671 : *rex sum, si ego illum hodie ad me... adlexero* ; Planc. Cic. *epist.* 10,11,3 : *quodsi nihil profecero, nihilo minus maximo sum animo.*

Il semble donc que cet emploi, même s'il peut être motivé chez Egérie, comme chez Plaute et, dans une moindre mesure, dans la correspondance de Cicéron, par le style oral et familier de ses écrits, reflète en même temps une tendance évolutive de la langue au 4^e siècle, et est en passe de devenir une marque de latin tardif. Un trait intéressant est toutefois que dans l'*Itinerarium* cet emploi a l'air d'être marqué (malgré l'emploi vulgaire du présent à la place du futur dans l'apodose) et de représenter une hypercorrection par rapport à la structure plus fréquente *si* + présent – présent. Cela semble ressortir de la suite de 45,4 (= ex. 1), à savoir :

(3) *Si autem in aliquo accusatur, iubet illum foras exire dicens : ...* (45,4)
 « Mais s'il encourt quelque accusation, il l'invite à sortir en disant : ... »

qui, en raison de son expansion large, représente la version orale courante, non marquée, par rapport à la structure plus recherchée *si probauerit, ... annotat*, qui précède. Cette conclusion tirée de la simple représentation numérique de l'une et de l'autre structure est confirmée par une étude de leur contenu : le type avec futur antérieur est choisi lorsque la connotation religieuse et le contenu noble des propos d'Egérie requièrent une facture plus soignée, le type avec présent dans la protase et dans l'apodose, quand le contenu est moins édifiant et plus banal¹⁵.

Que l'emploi de ce dernier type soit plus commun et jusqu'à un certain degré mécanisé ressort de certaines constantes structurales. Comme caractéristiques fréquentes de ce système hypothétique, on relève :

- sa valeur itérative ou généralisante due à l'emploi dans la protase d'un *si qui(s)*¹⁶ ou d'un verbe à la 2^e personne de portée indéfinie :

(4) *Nam inde adhuc sic si quis subito iuxta sibi uult facere domum et fundamenta inde continget*¹⁷, aliquotiens et de argento et heramento modica frustella ibi inuenit. (14,2)

« De là vient qu'aujourd'hui encore, lorsque quelqu'un veut faire une maison juste à côté et en touche les fondations, il y trouve parfois de menus fragments d'argent ou de bronze. »

(5) *Vbi extra aurum et gemmas aut sirico nichil aliud uides; nam et si uela uides, auroclaua oleserica sunt, si cortinas uides, similiter auroclauae olesericae sunt.* (25,8)

« On n'y voit rien d'autre que de l'or, des pierreries, de la soie : vous voyez des voiles, ils sont de soie brochée d'or ; vous voyez des tentures, elles sont de même de soie brochée d'or. »

- la présence dans la protase du verbe modal *uelle*¹⁸ :

(6) *Tunc ait ille sanctus presbyter : 'Ecce hic est in ducentis passibus. Nam si uis, ecce modo pedibus duco uos ibi.* (15,1)¹⁹

« Alors ce saint prêtre nous a dit : 'Eh bien, c'est à deux cents pas. Si tu le veux, je vous y conduis tout de suite à pied : ' »

- la présence du verbe *esse* qui fait de la protase une espèce de cadre présentatif mis à contribution pour introduire, comme thèmes²⁰, toutes sortes d'entités, surtout selon un mode disjonctif ou contrastif :

¹⁵ Voir justement le contraste qui existe, de ce point de vue, entre le premier (= ex. 1) et le second volet (= ex. 3) de 45,4. C. MILANI (1969 : 441) parle à propos de 19,19 et de 23,10 (= ex. 2), attestant à l'image de l'ex. 1 des futurs antérieurs, d'usages du langage monastique.

¹⁶ Est ici négligée dans la protase l'expression de l'antériorité qui est courante en latin dans les conditionnelles de sens fréquentatif ; sur l'emploi dans ces protases d'une des trois formes de *perfectum* de l'indicatif, voir R. COLEMAN (1996 : 405).

¹⁷ Sur l'ambivalence de cette forme suite à une confusion entre *i* et *e*, voir n. 11.

¹⁸ Voir aussi ex. 4. Une séquence analogue *si qui uolunt* (suivie de *si qui nolunt*) est attestée en 24,12.

¹⁹ Avec *uis* et *uultis* référant à une 2^e personne, on a affaire à des formules de politesse. Voir C. MILANI (1969 : 441).

(7) *Et sic adducuntur unus et unus competens ; si uiri sunt, cum patribus suis ueniunt, si autem feminae, cum matribus suis.* (45,2)

« On amène ensuite un à un les candidats : si ce sont des hommes, ils viennent avec leur parrain ; si ce sont des femmes, avec leur marraine. »

(8) *Nam si dominica dies est, primum leget²¹ de pullo primo episcopus euangelium iuxta consuetudinem intro Anastase locum resurrectionis Domini, (...). Si autem dominica dies non est, tantum quod ymni uel antiphone similiter de pullo primo usque ad lucem dicuntur in Anastase.* (44,2)²²

« Si c'est un dimanche, d'abord, au chant du premier coq, l'évêque lit l'évangile à l'intérieur de l'Anastasis, selon l'usage habituel, le passage sur la résurrection du Seigneur (...). Si ce n'est pas un dimanche, ce sont seulement des hymnes et des antiennes que l'on dit de même, du chant du premier coq jusqu'à l'aube, à l'Anastasis. »

2.2. Autres temps de l'indicatif dans la protase et l'apodose

Pour ce qui est de l'indicatif, les deux seules autres constellations, attestées à titre exceptionnelle, sont l'imparfait dans une protase équivalant à une relative de sens indéfini et le parfait dans l'apodose :

(9) *Duxit etiam nos et ad illum palatium superiorem, quod habuerat primitus rex Aggarus, et si qua preterea loca erant, monstrauit nobis.* (19,18)

« Il nous a conduits aussi au palais d'en haut, celui qu'avait eu d'abord le roi Abgar ; et tous les endroits qu'il y avait encore à voir, il nous les a montrés. »

ou le présent dans la protase et, de façon incertaine, le futur dans l'apodose :

(10) *Si quis autem peregrinus est, nisi testimonia habuerit, qui eum nouerint, non tam facile accedet ad baptismum.* (45,4)

« Si quelqu'un est étranger, il n'accédera pas facilement au baptême, à moins d'avoir des témoins qui le connaissent. »

À condition qu'on admette cette répartition des temps, on aurait là un prodrome de la distribution devenue courante en français.

2.3. Apodose à l'impératif

On trouve dans une apodose plusieurs impératifs qui précèdent un indicatif présent auquel ils sont coordonnés :

(11) *Tunc autem qui erant loci notores, id est presbyteri uel monachi sancti, dixerunt nobis : 'Si uultis uidere loca, quae scripta sunt in libris Moysi, accedite foras hostium ecclesiae et de summitate ipsa, ea parte tamen ut possunt hinc parere, attendite et uidete, et dicimus uobis singula, quae sunt loca haec, quae parent.'* (12,3)

« Alors ceux qui connaissaient les lieux, les prêtres et les saints moines, nous ont dit : 'Si vous voulez voir les endroits dont il est question dans les livres de Moïse, venez dehors, devant la porte de l'église, et regardez attentivement, de ce sommet, du côté cependant d'où l'on peut les apercevoir ; nous vous dirons quels sont tous les endroits que l'on voit.' »

²⁰ Sur cette fonction thématique de *si p* ainsi que de certaines relatives introduites p. ex. par *qui, quicumque* à la place de *si quis*, voir R. COLEMAN (1996 : 406-407).

²¹ A propos de cette forme, voir n. 11 et 17.

²² Pour *si qui / si quae* associé à *sunt*, voir 28,3 ; 31,4.

Du fait qu'il présente des impératifs, ce système hypothétique ne peut que reproduire une interpellation directe. On y trouve assortis trois types d'actes de parole : un acte suppositionnel, dénoté par *si*, qui motive des actes directifs signifiés par trois impératifs, coordonnés à un *dicimus* assertif, qui, comme acte de promesse, renvoie à un dire proche. Un tel agencement est caractéristique de l'oral et du *sermo cottidianus*.

On retiendra comme principal trait marquant de la distribution des modes dans les conditionnelles de l'*Itinerarium* l'absence totale du subjonctif²³.

3. Existe-t-il des emplois interrogatifs de *si* dans l'*Itinerarium* ?

Dans l'exemple suivant, la postposition de *si p* peut nous inviter à y voir une complétive interrogative²⁴ plutôt qu'une circonstancielle conditionnelle avec la répartition des temps entrevue pour 45,4 (= ex. 10) :

(12) *Et ille ait : 'Dic, filia, quod uis, et dicam tibi, si scio.'* (20,9)

Dans ce cas on traduira par : « Il m'a dit : 'Demande, ma fille, ce que tu veux, et je te dirai si je le sais.' »²⁵

L'indicatif est, d'une façon générale, de règle en latin tardif dans les interrogations indirectes introduites par *si* ; à ce titre, *si* a pu jouer un rôle important dans la propagation mécanique de l'indicatif dans l'interrogation indirecte en synchronie tardive²⁶. Cette possibilité d'interprétation interrogative semble, dans l'*Itinerarium*, confirmée par un autre emploi de *si*, plus rare et plus audacieux, affecté à l'introduction d'une question directe²⁷ :

(13) *Et sic singulariter interrogat episcopus uicinos eius, qui intrauit, dicens : 'Si bonae uitae est hic, si parentibus deferet, si ebriacus non est aut uanus ?'* (45,3)

« Chaque fois, l'évêque interroge les voisins de celui qui est entré en disant : 'Est-il de bonne vie ? Respecte-t-il ses parents ? N'est-il pas buveur ou menteur ?' »

Après *dicens*, relayant *interrogat* et introduisant, de façon immédiate, le discours rapporté, il paraît en effet de meilleure méthode d'interpréter *si* comme marqueur d'une interrogation directe qu'indirecte.

4. Systèmes hypothétiques avec *si p* interposée ou postposée dans l'*Itinerarium*

4.1. Si tamen / excepto si à valeur restrictive / exceptive

Nous avons déjà tiré parti ci-dessus, à propos de 20,9 (= ex. 12), du facteur tactique en commentant l'ordre de succession de la principale et de la subordonnée en *si*. Si l'on fait abstraction de 20,9, on relève encore cinq cas où la subordonnée en *si* n'occupe pas la position thématique, attendue, en tête de

²³ À condition qu'on soit d'accord avec nous pour admettre (cf. n. 10) que les formes en *-eri-* dans la protase sont des futurs II et non des subjonctifs parfaits. C. MILANI (1969 : 441) dit que le mode de l'indicatif « prévaut » et dans la protase et dans l'apodose parce que la langue populaire tend à transférer sur le plan de la concrétisation réelle la formulation de l'hypothèse.

²⁴ Sur ces contextes ambigus, voir C. BODELOT (1987 : 82 ; 2003 : 259-261).

²⁵ Au lieu de : « '... et je te le dirai, si je le sais.' » (trad. P. Maraval).

²⁶ Voir à ce sujet C. BODELOT (p. ex. 2003 : 323-326).

²⁷ Voir à propos de cet énoncé E. LÖFSTEDT (1911 : 327). À noter d'ailleurs que, selon la *Concordance* de G. BETTS et D. R. BLACKMAN (1989), la seule autre particule qui soit encore affectée à l'introduction de la question directe totale est *nunquid* (p. ex. 25,8). Sur *si* introduisant une question directe en latin tardif, voir J. HERMAN (1996).

la phrase : dans deux cas, elle est enchâssée dans la structure-matrice ; dans trois cas, elle est postposée à la principale.

La subordonnée semble dans quatre cas avoir une valeur restrictive. Un indice infailible de cette valeur restrictive est *tamen*²⁸ postposé à *si*, que la subordonnée soit interposée ou postposée :

(14) *In ipsa autem ciuitate extra paucos clericos et sanctos monachos, si qui tamen in ciuitate commorantur, penitus nullum Christianum inueni, sed totum gentes sunt.* (20,8)

« Dans cette ville elle-même, en dehors d'un petit nombre de clercs et de saints moines, s'il en est du moins qui résident en ville, je n'ai trouvé absolument aucun chrétien : ce sont en totalité des païens. »

(15) ... *fecerunt magis desiderium imponendi michi laboris, ut etiam usque ad illa loca accederem, si tamen labor dici potest, ubi homo desiderium suum compleri uidet.* (13,1)²⁹

« ... ils me donnèrent grande envie de m'imposer la peine d'aller encore jusqu'en ces lieux, si toutefois on peut parler de peine lorsqu'une personne voit son désir se réaliser. »

Tamen, qui, d'après Ernout-Thomas (1953² : 450), exprime une « opposition en rapport avec une concession », était particulièrement indiqué pour apporter, suite à une erreur de planification, une restriction à un début d'énoncé, considéré, après coup, comme pourvu d'une portée trop large. Dans les deux exemples cités, on peut parler, comme le fait A. Bertocchi (2001 : 232-237) à propos de certains emplois de *si modo*, de « pseudo-conditionnelles » ou, dans notre cas, de « parenthèses méta-énonciatives », qui constituent des précautions discursives dans la mesure où elles servent à restreindre et à corriger une façon de dire antérieure³⁰.

Ailleurs, où il ne s'agit pas de redresser une façon de parler, on a affaire à des conditionnelles qui, portant sur le contenu de l'apodose, sont incidentes à l'énoncé, non à l'énonciation :

(16) *Putat se maximum peccatum incurrisse, qui in hisdem diebus tante sollemnitati inter non fuerit, si tamen nulla necessitas contraria fuerit, que hominem a bono proposito retinet.* (49,2)

« Bref, on pense avoir commis un très grand péché si l'on n'a pas pris part, en ces jours-là, à une telle solennité, à moins qu'une nécessité contraire n'entrave votre bonne intention. »

Un énoncé particulièrement intéressant est 10,8, où la principale est prise entre deux subordonnées en *si*, l'une antéposée, l'autre postposée :

(17) *dicit ergo nobis ipse presbyter : 'Si uultis uidere aquam, quae fluit de petra, id est quam dedit Moyses filiis Israhel sitientibus, potestis uidere, si tamen uolueritis laborem uobis imponere, ut de uia camsemus forsitan miliario sexto.'* (10,8)

« ce prêtre nous a dit : 'Si vous voulez voir l'eau qui coule du rocher, celle que Moïse a donnée aux fils d'Israël assoiffés, vous le pouvez, à condition que vous vous imposiez la peine de vous détourner de la route aux alentours de la sixième borne miliare.' »

Pour restreindre la condition suffisante introduite par le premier *si*, le second *si tamen* ajoute, sous forme d'une rallonge, une condition nécessaire.

Une telle façon de structurer l'énoncé par étapes est caractéristique du style oral, où le locuteur, sans avoir fait le tour de sa pensée, procède par tâtonnements et à-coups successifs et retouche volontiers un discours ou une pensée exprimée antérieurement en les précisant davantage³¹. Il en résulte une construction à détentes multiples, sous forme d'apports ou de reports, imputable ici et au parler spontané et au souci de précision de la pèlerine.

²⁸ Sur *si tamen* restrictif, plus particulièrement en vogue à partir d'Ovide, voir E. LÖFSTEDT (1911 : 28).

²⁹ Voir aussi 49,2.

³⁰ À noter l'effet d'écho souvent produit par la reprise d'éléments antérieurs sur lesquels le locuteur porte maintenant, dans un deuxième temps, un regard critique.

³¹ Sur ces tâtonnements qui sont autant de marques d'improvisation, voir C. BLANCHE-BENVENISTE (1991 : 56).

Dans un cas, l'adjonction de *excepto* fait que *si p* se trouve orientée vers le pôle négatif ; sa fonction limitative consiste à soustraire une entité au domaine du quantifieur universel, à savoir *semper*, qui est positif :

(18) *ad nonam autem, quia consuetudo est semper, id est toto anno, quarta feria et sexta feria ad nona in Syon procedi, quoniam in istis locis, excepto si martirorum dies euenerit, semper quarta et sexta feria etiam et a cathecumenis ieiunatur* : (27,5)

« Mais à la neuvième, comme c'est toujours l'usage, toute l'année, de se réunir à Sion le mercredi et le vendredi à la neuvième heure – car en ces lieux, sauf si des fêtes de martyrs tombent ces jours-là, on jeûne toujours le mercredi et le vendredi, même les catéchumènes –, à la neuvième heure donc, on se réunit à Sion. »

C. Milani (1967 : 442) parle à propos de *excepto si* de « *valore ipotetico-eccettativo* ». Ce tour mériterait d'être comparé avec *nisi*³² qui, en 45,4 (= ex. 10), remplit une fonction analogue mais non identique³³.

4.2. *Ac si introduisant une comparative (conditionnelle)*

Restent enfin sept occurrences de *si* faisant directement suite à *ac*.

Dans les trois cas où l'on a affaire à une comparative conditionnelle avec noyau prédicatif, le verbe exprimant un contrefactuel figure au subjonctif imparfait et *ac* répond à un *ita* ou *tantum* qui l'annoncent à quelque distance :

(19) ..., *tamen ipse ille medianus, ..., tanto altior est omnibus illis ut, cum subissemus in illo, prorsus toti illi montes, quos excelsos uideramus, ita infra nos essent ac si colliculi permodici essent*. (2,6)³⁴

« ..., celle du milieu pourtant, ..., est beaucoup plus haute qu'elles toutes. À ce point que, lorsque nous en avons eu fait l'ascension, absolument toutes les montagnes que nous avions vues si hautes étaient tellement en contrebas qu'on aurait dit de toutes petites collines. »

(20) *Itaque ergo duxit me primum ad palatium Aggari regis et ibi ostendit michi archiotepam ipsius ingens, simillimam, ut ipsi dicebant, marmoream, tanti nitoris ac si de margarita esset* ; (19,6)

« Il m'a conduit tout d'abord au palais du roi Abgar et m'y a montré un immense portrait de lui, très ressemblant, à ce qu'ils disaient, en marbre, et d'un éclat tel qu'on l'eût dit fait de perles ; »

Comparé avec le tour classique *perinde ac si* et *sim.*³⁵, on a l'impression d'avoir affaire avec *ita / tantum... ac si* à des corrélations incongrues ; la raison en est que *ac* est en latin classique, en tant qu'introducteur d'une comparative simple, uniquement compatible avec des corrélatifs exprimant l'identité ou l'altérité, du type de *aequus / e, idem, similis, alius*, et *sim.*, mais non avec *tantum* et *ita*, qui le sont eux avec *quantum* et *ut*. On peut supposer que cet assortiment bancal résultait du fait que *ac si*, quoique non agglutiné, passait déjà, aux yeux d'Égérie, pour un tour figé capable d'introduire n'importe quelle conditionnelle comparative ; mais, n'étant pas considéré comme suffisamment autonome pour introduire à lui seul sans corrélatif³⁶ une comparative conditionnelle avec noyau verbal,

³² Pour ne pas étendre outre mesure cette étude, nous avons renoncé à l'analyse des emplois de *nisi* (20 occurrences) dans l'*Itinerarium*.

³³ Sur *nisi* « exclusif » et la différence qui existe entre valeur exceptive et valeur exclusive, voir A. BERTOCCHI (2002 : 35 sqq.), qui dit, p. ex., que les « exclusives » se rencontrent uniquement dans le sillage de négations, tandis que les « exceptives » s'emploient aussi avec des quantifieurs universels positifs (ici : *semper*).

³⁴ Voir aussi 3,8.

³⁵ Voir p. ex. *perinde ac si* dans Cic. *Q. Rosc.* 15 ; *Att.* 13,49,1 ; *aeque ac si*, dans Cic. *Sull.* 51, etc.

³⁶ Comme le fait notamment le seul autre composé en *si* introduisant une conditionnelle comparative dans l'*Itinerarium*, à savoir *quasi* ; cf. 3,6 (avec subjonctif présent). Le premier emploi non corrélatif de *ac si* + subj. imparfait est attesté, d'après le *TLL* (II, 1083, 76-77), dans *Bell. Hisp.* 13,5 : *quo facto ab oppidanis, ac si*

il entre en séquence avec des cataphoriques divers. Cette association libre de *ac / atque* étant déjà attestée, sans *si*, dans le *sermo cotidianus* de Plaute et de Térence³⁷, elle semble être caractéristique d'une facture vulgaire ; avec *si*, elle apparaît surtout comme un trait de latin tardif³⁸.

Que *ac si* représente une lexie ressort aussi de sa mise en séquence, à quatre reprises, avec ce que l'on peut appeler des comparatives abrégées ou elliptiques qui se présentent, sans noyau verbal, sous forme d'un nom ou d'un syntagme prépositionnel, en l'occurrence régulièrement introduit par *per* :

(21) *Nam ipsa ciuitas aliam aquam penitus non habet nunc nisi eam, quae de palatio exit, quae est ac si fluius ingens argenteus.* (19,7)

« Cette ville maintenant n'a absolument pas d'autre eau que celle-ci qui, tel un grand fleuve d'argent, sort du palais. »

(22) ... *totum ad directum subis ac si per parietem...* (3,1)

« ... on monte tout droit, comme le long d'un mur, ... »

(23) *Nam eadem die processio est in Anastasi, et omnes procedunt et ordine suo aguntur omnia cum summa laetitia ac si per pascha.* (26,1)³⁹

« Ce jour-là, la réunion a lieu à l'Anastasis. Tout le monde s'y réunit et on y célèbre tout de la manière habituelle avec la plus grande solennité, comme à Pâques. »

Si dans le premier énoncé cité résonne encore clairement, au vu du contexte, une nuance de contrefactuel qu'on pourrait expliciter après *ac si* par un verbe au subjonctif imparfait (p. ex. *exiret*), cette nuance semble se perdre dans le cas des expansions prépositionnelles : dans 3,1, il serait certes encore possible de suppléer après *ac si* l'irréel *subires* et de traduire : « comme si l'on montait le long d'un mur » mais, dans 26,1, on tend à traduire : « comme cela se passe à Pâques » (et non : « comme si cela se passait à Pâques ») ; autrement dit, *ac si*, dans ce dernier cas, s'est substitué à *ut*.

5. Conclusion

La conclusion qu'on peut tirer de cette étude est que, pour les divers emplois de *si* tout comme pour d'autres particularités linguistiques de l'*Itinerarium*, il est souvent difficile, voire impossible, de distinguer les faits de style des faits de langue. Certains traits, comme l'attestation de formes temporellement ambiguës dans la protase ou l'apodose des systèmes conditionnels, sont dus à une confusion phonétique de *i* et de *e*, qui a son origine à l'oral et qui reflète une tendance évolutive générale de la langue qui n'a rien de particulier aux conditionnelles. D'autres traits, comme la récurrence des incidentes parenthétiques ou des rallonges en *si tamen* ou encore l'attestation dans l'apodose d'un impératif présent coordonné à une forme de l'indicatif de valeur assertive, sont, en revanche, le reflet infaillible d'une facture orale, captée plus ou moins sur le vif. Mais il existe, à côté de ces deux classes de faits, une troisième dont l'interprétation est moins univoque. Pour le futur II, p. ex., nous avons vu que son emploi dans la protase d'un système hypothétique s'amplifiait, certes, d'une façon générale, en latin tardif, et qu'il semblait refléter une tendance évolutive de la langue à basse époque ; mais, chez Egérie, il paraît en plus, sinon essentiellement, être l'indice d'une recherche stylistique qui, par opposition au type courant avec emploi uniforme de l'indicatif présent et dans la protase et dans l'apodose, caractérise des passages plus solennels. La même réflexion vaut pour *ac si*, dont l'état de figement avancé est, à première vue, le témoin d'un état de langue, mais dont

suarum partium essent, conseruati... Voir à ce propos et, d'une façon générale, à propos de *ac / atque* comparatif, E. LOEFSTEDT (1970 : 70).

³⁷ Avec *ita*, le TLL (II, 1081, 27-28) indique Plaut. *Merc.* 532 : *ita edepol deperit atque hodie primum uidit ; avec talis* (II, 1083, 51-52), Ter. *Phorm.* 1028 : *faxo tali sit mactatus atque hic est infortunio.*

³⁸ *Sic + ac / atque si* est attesté dans le *Digeste*, dans Celer. *Cypr. epist.* 21,2, dans Aug. *ciu.* 17,4, etc., dans Sidon. *epist.* 8,9,5, v. 7 (TLL II, 1083, 16 sqq.), *tam + ac si* dans Sidon. *epist.* 8,12,3 (TLL II, 1083, 56-57), *tantus + ac(=)si* dans Sidon. *epist.* 3,5,3 ; Boeth. *herm. pr.* 1,1 (TLL II, 1083, 58-60), *ita + ac / atque si* se rencontrant toutefois déjà en 49 a. C. dans la *Lex Rubria* 2,47 (*ac sei*), puis dans Hyg. *Gell.* 10,16,13, plusieurs fois dans le *Digeste*, etc. (TLL II, 1081, 29 sqq.).

³⁹ Voir aussi 24,8 avec la même expression *ac si per pascha*.

l'association libre à des corrélatifs comme *ita* et *tantum* semble aussi être, sur le modèle de ce qui se passait déjà chez Plaute, le témoin d'une facture populaire et vulgaire.

Cette difficulté de faire le départ entre niveaux de langue et états de langue⁴⁰, pour gênante qu'elle paraisse, est peut-être hautement significative du statut particulier de l'*Itinerarium Egeriae* : du fait qu'il s'agit d'un document datant à la fois de basse époque et reflétant – en tant que journal de voyage tenu par une abbesse qui dispose d'une culture chrétienne certaine mais imite, en même temps, jusqu'à un certain degré, le parler commun de l'époque – différentes factures, ce texte doit participer des deux tendances, et nous fournir des renseignements précieux et en matière de style et en matière d'évolution linguistique. En plus, il n'est que de considérer les nombreuses formes verbales ambiguës susceptibles de s'interpréter comme des présents ou des futurs pour se rappeler que c'est l'oral qui d'ordinaire influence l'écrit, et fait passer dans la langue ce qui au départ n'a été que fait de parole et de discours. Ainsi, il semble donc normal que la notion de niveau de langue soit inextricablement liée, mais dans un ordre de succession déterminé, à celle d'état de langue. Mais reste à savoir – et c'est là que le bât blesse pour l'interprétation d'un texte comme l'*Itinerarium* – à quel moment précis s'est opéré, pour chaque phénomène, le passage d'une réalité à l'autre.

Bibliographie

- ARIAS ABELLÁN C : 1998 : « Sobre el empleo de *si* en las interrogativas indirectas del latín tardío » in L. CALLEBAT (éd.), *Latin tardif – latin vulgaire IV*, Hildesheim-Zürich-New York, 297-312.
- BANNIARD M. 1997 : *Du latin aux langues romanes*, Paris.
- BERTOCCHI A. 2001 : « The relationship between simple *si* conditionals and restrictive *si modo* conditionals » in C. MOUSSY (éd.), *De Lingua Latina Nouae Quaestiones*, Louvain-Paris-Sterling, Virginia, 227-244.
- 2002 : « The expression of exclusiveness by *nisi* » in G. CALBOLI (ed.), *Papers on Grammar*, VIII, Roma, 25-42.
- BETTS G. – BLACKMAN D. R. 1989 : *Concordantia in Itinerarium Egeriae*, Hildesheim.
- BLANCHE-BENVENISTE C. 1991 : « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », *LF* 89, 52-71.
- BODELOT C. 1987 : *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe – Valeur illocutoire – Formes*, Paris.
- 1998a : « *Tempto si, subsisto si ...* ou les propositions hypothétiques à sens "final" chez les historiens latins » in B. BUREAU, C. NICOLAS (éd.), *Moussyllanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes*, Louvain-Paris, 91-100.
- 1998b : « *Si* "complétif" chez Tite-Live » in B. GARCÍA-HERNÁNDEZ (ed.), *Estudios de Lingüística Latina*, Madrid, 169-183.
- 2000 : *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Étude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris.
- 2003 : « L'interrogation indirecte » in C. BODELOT (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome X, Les propositions complétives en latin*, Louvain-Paris-Dudley, MA, 193-333.
- COLEMAN R. 1996 : « Conditional Clauses in the Twelve Tables » in H. ROSÉN (ed.), *Aspects of Latin*, Innsbruck, 403-421.
- DUCROT O. 1972 : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris.
- ERNOU T. A. – THOMAS Fr. 1953² : *Syntaxe Latine*, Paris.
- HERMAN J. 1996 : « À propos du *si* interrogatif : évolutions achevées et évolutions bloquées » in A. BAMESBERGER, F. HEBERLEIN (ed.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, 296-307.
- HOFMANN J. B. – SZANTYR A. 1972² : *Lateinische Syntax und Semantik*, München.
- KÜHNER R. – STEGMANN C. 1914² : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II. *Satzlehre*, 1-2, Hannover (Unveränderter Nachdruck, Darmstadt, 1988).
- LAVENCY M. 1985 : *VSVS*, Paris-Gembloux.

⁴⁰ Voir à ce propos aussi M. BANNIARD (1997 : 23).

- LÖFSTEDT E. 1911 : *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Sprache*, Uppsala.
- MILANI C. 1969 : « Studi sull' *Itinerarium Egeriae*. L'aspetto classico della lingua di Egeria », *Aevum* 43, 381-452.
- NUÑEZ S. 1998 : « Los enunciados condicionales "procausales" en latin » in B. GARCÍA-HERNÁNDEZ (ed.), *Estudios de Lingüística Latina*, Madrid, 597-612.
- ROUSSEAU A. 1993 : « L'implication logique dans la description et l'organisation des phénomènes de subordination » in C. MULLER, D. ROULLAND (éd.), *Travaux linguistiques du Cerlco*, 6, *Subordinations*, Rennes, 227-263.
- VÄÄNÄNEN V. 1987 : *Le Journal-épître d'Égérie (Itinerarium Egeriae). Étude linguistique*, Helsinki.
- VAIREL H. 1982 : « Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français : la valeur de *si A, B* », *IG* 14, 5-10.

